

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 10 AVRIL 2018 À 18 HEURES 30**

N° DEL2018\_062 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE PIÉTONNE ET CYCLABLE - RUE TONIMARIÉ - COMMUNE MARSSAC-SUR-TARN

#### **L'an deux mille dix huit, le dix avril**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 avril 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Anne-Marie ROSÉ

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs,  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Blandine THUEL, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Joëlle VILLENEUVE, Yves CHAPRON

**Membres présents non votants** : Monsieur,  
Philippe GRANIER

**Membres excusés** : Mesdames, messieurs,  
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Patrick BETEILLE (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Michel MARTY (pouvoir à Joëlle VILLENEUVE), Marie-Louise AT (pouvoir à Michel FRANQUES), Laurence PUJOL (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

**Votants : 44**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 AVRIL 2018**

**N° DEL2018\_062 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT  
 D'UNE VOIE PIÉTONNE ET CYCLABLE - RUE TONIMARIÉ - COMMUNE  
 MARSSAC-SUR-TARN**

Pilote : Déplacements doux

**Madame Sarah LAURENS, rapporteur,**

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable, la communauté d'agglomération de l'Albigeois va aménager une voie piétonne et cyclable (longueur : 100 m) dans la rue Tonimarié à Marssac-sur-Tarn, entre la rue des écoles et la rue du stade.

Cet aménagement prolonge la voie piétonne et cyclable réalisée dans le périmètre de la ZAC de Bourdelas. Il permet de créer une liaison en site propre entre l'école, la mairie et le complexe omnisports.

Le montant des travaux est évalué à 29 000 € HT.

Pour la réalisation de cet aménagement, l'Agglomération sollicite des subventions auprès du Département du Tarn en anticipation du contrat Atouts Tarn de l'Albigeois sur la période 2018-2020 et auprès de la Région Occitanie dans le cadre du dispositif « Bourg centre ».

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

<b>DÉPENSES € HT</b>		<b>RECETTES € HT</b>	
Aménagement voie piétonne et cyclable - rue Tonimarié - Marssac-sur-Tarn	29 000	Région (30%)	8 700
		Département (20%)	5 800
		Agglomération	14 500
<b>TOTAL</b>	<b>29 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>29 000</b>

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le schéma directeur cyclable communautaire approuvé le 2 juillet 2013,

**VU** l'avis favorable du bureau communautaire en date du 27 mars 2018,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** la réalisation d'une voie piétonne et cyclable dans la rue Tonimarié à Marszac-sur-Tarn, entre la rue des écoles et la rue du stade

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

<b>DÉPENSES € HT</b>		<b>RECETTES € HT</b>	
Aménagement voie piétonne et cyclable - rue Tonimarié - Marszac-sur-Tarn	29 000	Région (30%)	8 700
		Département (20%)	5 800
		Agglomération	14 500
<b>TOTAL</b>	<b>29 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>29 000</b>

**SOLLICITE** les subventions auprès du Département du Tarn en anticipation du contrat Atouts Tarn de l'Albigeois sur la période 2018-2020 et auprès de la Région Occitanie dans le cadre du dispositif « Bourg centre »,

**AUTORISE** madame la présidente ou son représentant à engager les démarches nécessaires et à procéder à la signature de tout acte y afférent,

**DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

**DIT QUE** dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,  
Fait le 10 avril 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL